

[Français]

**L'hon. Monique Vézina (ministre des Approvisionnement et Services):** Monsieur le Président, je voudrais d'abord clarifier une situation. Roger Nantel et Nantel Communications ne sont pas inscrits à notre ministère des Approvisionnement et Services, donc ils ne se sont jamais vu octroyer des contrats de publicité. Nous avons octroyé des contrats à Media Canada Inc., qui est une société de placements de publicité dans les médias. Monsieur le Président, est-ce qu'on peut reprocher à un gouvernement de suivre un processus normal et d'obtenir une meilleure valeur pour un plus bas prix? C'est ce que nous avons obtenu avec Media Canada Inc..

L'OCTROI DE MARCHÉS DE PUBLICITÉ—LA TENUE D'AUDIENCES PUBLIQUES DEVANT UN COMITÉ PARLEMENTAIRE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell):** Monsieur le Président, j'en ai un plein dossier de contrats accordés à M. Nantel et à ses compagnies. Il est évident qu'être un ami du premier ministre peut être une expérience enrichissante. Est-ce que le premier ministre ou le vice-premier ministre aujourd'hui serait prêt à autoriser immédiatement la tenue d'audiences publiques devant un comité parlementaire afin de diviser d'une façon plus juste l'octroi de contrats de publicité plutôt que de les donner à des «chums» comme ceux-ci?

**L'hon. Monique Vézina (ministre des Approvisionnement et Services):** Monsieur le Président, je viens d'expliquer que Media Canada Inc. n'est pas une société de publicité mais une société de placements de publicité dans les médias. Le gouvernement libéral avait lui aussi un mécanisme semblable. Media Canada Inc. est un mécanisme qui est décentralisé, et nous faisons le travail que nous devons faire à un prix moindre que celui de l'agence qui était choisie sous le régime précédent. Est-ce qu'on peut donc nous reprocher de faire une décentralisation, pour une meilleure valeur au plus bas prix?

\* \* \*

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA VIOLENCE AU SRI LANKA

**M. David Kilgour (Edmonton—Strathcona):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Environ 2 000 Canadiens d'origine sri lankaise ont manifesté devant le Parlement de bonne heure aujourd'hui. Le ministre pourrait-il nous dire s'il a obtenu des renseignements de Colombo et si le Canada fera fonction de médiateur s'il reçoit une invitation en ce sens?

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, nous n'avons pas été invités à agir comme médiateurs. Il serait donc inopportun de commenter une invitation que nous n'avons pas reçue. Nous sommes profondément bouleversés par la violence qui règne au Sri Lanka, et surtout par l'exécution de 29 prêtres bouddhistes.

Questions orales

Nous espérons que les deux parties reprendront les négociations à partir des propositions du 19 décembre.

Je suis sûr que le député, qui se préoccupe de ces questions depuis longtemps, a rencontré les Canadiens intéressés et les autres qui ont manifesté aujourd'hui. Je serais très heureux qu'il me fasse part directement de ses recommandations.

\* \* \*

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LES SERVICES OFFERTS AUX ENTREPRISES

**M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de la société des Postes. Il sait certainement que dans des villes comme Winnipeg, au Manitoba, London et Hamilton, en Ontario, les Postes restreignent les services offerts aux entreprises. Au lieu de distribuer le courrier deux fois par jour comme on le faisait jusqu'à présent dans les quartiers des affaires du centre-ville, il n'y a plus qu'une seule livraison par jour.

Le ministre est-il prêt à intervenir pour rétablir ce service ou n'est-ce qu'une conséquence normale des directives qu'il a données aux Postes de combler leur déficit et de ne prendre part à aucune activité rentable?

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, quand la Société canadienne des Postes a été instituée en société d'État en 1981, avec l'accord de tous les partis à la Chambre, c'était dans le but d'empêcher l'ingérence politique, pour éviter que des ministres interviennent pour prendre telle ou telle mesure en fonction des exigences politiques de l'heure. C'est une bonne politique et c'est celle que je suis.

Si je m'en souviens bien, dans son rapport, le comité Marchment a conclu que ce à quoi les Canadiens tiennent le plus, c'est la garantie de recevoir leur courrier à temps. Les Postes font le nécessaire pour atteindre cet objectif et font des progrès à cet égard. Comme je l'ai déjà signalé à la Chambre, des vérificateurs indépendants présenteront tous les trois mois un rapport au Parlement et au pays sur les progrès réalisés par la société des Postes.

**M. Keeper:** Monsieur le Président, le ministre ne voit-il aucune différence entre l'ingérence politique et la responsabilité qui lui incombe de donner aux Postes une orientation politique?

LES PÉTITIONS PROVENANT DES CHEFS D'ENTREPRISES

**M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur le Président, le ministre doit savoir que non seulement les gens veulent recevoir leur courrier à temps, mais ils veulent aussi un bon service. Nous avons commencé à recevoir des pétitions qui laissent clairement entendre que les chefs d'entreprises en ont assez. Les habitants de Winnipeg et de Hamilton veulent avoir accès à tous les services. Ils en ont assez de voir les tarifs d'affranchissement augmenter alors que les services postaux diminuent.